Réf : LG-2013-010-CI07604

PREFECTURE DU NORD
07 MARS 2013
D.I.P.P./3e

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Station service TOTAL Relais de Feignies
Implant : NF07604
124 route de Valenciennes
59750 FEIGNIES

Sommaire

IDENTITE DU DEMANDEUR 3
OBJET DE LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT 3
EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION 4
SYNTHESE DES ACTIVITES DE LA STATION SERVICE 4
DESCRIPTION DETAILLEE DES ACTIVITES DU SITE 5
CLASSEMENT FUTUR SUIVANT NOMENCLATURE ICPE 7
ANNEXES 9
ANNEXE 1 : Liste des plans 9
ANNEXE 2 : Compatibilité des activités projetées avec l'affectation des sols 10
ANNEXE 3 : Proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site 16
ANNEXE 5 : Impact sur la faune et la flore 19
ANNEXE 6 : Justificatif du respect des prescriptions applicables à l'installation 21

LISTE DES PIECES JOINTES

07604.00.01 Plan situation (Rayon 1 000 m) & extrait cadastral (Rayons 35 m et 100 m)

07604.00.02 Plan de masse projet

07604.00.03 Plan des réseaux VRD

07604.00.04 Plan des réseaux hydrocarbures

07604.00.05 Plan projet sécurité & rayon de sécurité

07604.00.06 Plan de zones ATEX

07604.00.07 Plans type d'îlots

07604.00.08 Carte Zones Natura 2000

07604.00.09 Extraits du manuel station

07604.00.10 Audit et étude technique risque foudre

07604.00.11 Notes de calculs de séparateurs d'hydrocarbures

07604.00.12 Récupération de vapeurs

- 07604.00.12-1 Récupération de vapeurs SCS
- 07604.00.12-2 Certificat TÜV n°85 A/L 2.2
- 07604.00.12-3 Certificat ATEX RV

07604.00.13 Certificats ATEX

- 07604.00.13-1 Appareils distributeurs Exemple de certificat Atex Sira
- 07604.00.13-2 Sondes téléjauge certificat Atex sonde Vedeer Root
- 07604.00.13-3 Groupe de pompage : Certificat à produire en fonction du choix du fournisseur pour le groupe de pompage. 2 exemples de certification groupe de pompage
- 07604.00.13-4 Distribution de GPLc certificat Sira Q500T1 LPG
- 07604.00.13-5 Détection de fuite de réservoirs double enveloppe
- 07604.00.13-6 Alarme de séparateurs d'hydrocarbures

07604.00.14 Manuel d'installation appareil distributeur

07604.00.15 Notice Gestion des Eaux

07604.00.16 Description Dispositif Automatique d'Extinction

07604.00.17 Manuel réagir en cas d'urgence

IDENTITE DU DEMANDEUR

Dénomination/Raison sociale	: *TOTAL RAFFINAGE MARKETING*
Forme juridique	: *Société Anonyme à Conseil d'Administration*
Adresse	: *Le SPAZIO* *562 Avenue du parc de l'Ile* *92029 Nanterre cedex*
Numéro d'inscription	: *SIREN : 542034921* *SIRET : 54203492116871* *Code APE : 1920Z*

OBJET DE LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT

La présente demande concerne la construction d'une aire station-service aux couleurs ''TOTAL access''.
Le projet consiste à la distribution carburant (8 emplacements véhicules légers, 2 emplacements poids lourds)
L'Etablissement Recevant du Public est classé en 5° catégorie, Type M

.

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION

Adresse :

Département : *NORD*

Commune : *FEIGNIES*

Rue : *124 route de Valenciennes*

Propriété : *TOTAL RAFFINAGE MARKETING*

Références cadastrales :

Section : *BI*

Parcelle : *102*

SYNTHESE DES ACTIVITES DE LA STATION SERVICE

Station Service : Distribution et vente de carburants pour V.L

Rubriques dans la nomenclature des Installations Classées : Rubrique 1432.2b : stockage de liquide inflammable
Rubrique 1435 :2 station service
Rubrique 1412 : stockage de gaz inflammable liquéfié
Rubrique 1414 .3: distribution de gaz inflammable liquéfié

DESCRIPTION DETAILLEE DES ACTIVITES DU SITE

La station-service sera composée de :

- 7 pistes véhicules légers sur 4 ilots distribuant du gasoil (TOTAL Diesel Premier & TOTAL Excellium Diesel), du sans plomb 95-E10, du sans-plomb 98, du super éthanol, et du GPLc.
- 1 piste véhicules légers sur ilots distribuant du GPLc. (simple face)
- 2 pistes poids lourds avec deux ilots distribuant du gasoil.
- 4 cuves de carburants dont le détail est repris ci-après.
- 1 cuve GPLc
-
- 1 cuve AdBlues
- 1 aire de dépotage sur l'ilot poids lourds.

La station disposera pour les véhicules légers de trois appareils de distribution double face, et d'un appareil de distribution simple face soit 7 pistes. Pour les poids lourds un appareil double face avec deux satellites[1] soit 2 pistes et un appareil double face AdBlue

Pour les véhicules légers trois appareils proposent les 4 types de carburant, avec 1 pistolet de distribution propre à chaque type de carburant (Gasoil (TOTAL Diesel Premier & TOTAL Excellium Diesel), sans plomb 95-E10, sans-plomb 98), le quatrième appareil propose 5 types de carburant avec 1 pistolet de distribution propre à chaque type de carburant (Gasoil (TOTAL Diesel Premier & TOTAL Excellium Diesel), sans plomb 95-E10, sans-plomb 98, super éthanol). En fonctionnement, un seul pistolet sur les 4 peut être utilisé sur une même piste de distribution. Le débit unitaire des pistolets est de 2,4 m³/h.
Pour les poids lourds l'appareil propose 1 type de carburant avec un 1 pistolet. Le débit du pistolet est de 8 m³/h

Deux distributeurs multiproduits (DMP) double face (2 distributions simultanées) de carburants sont équipés sur leurs 2 faces de lecteur de cartes bancaires (Terminal de Paiement Interactif). Sur ces 4 emplacements la distribution de carburants est effectuée en libre-service **sans surveillance** en dehors des heures d'ouverture de la boutique.
Ces 2 ilots seront équipés d'un système automatique d'extinction d'incendie composé de 2 rails d'extinction automatique EPEC 500 et d'un diffuseur automatique D.E.X.A.
En cas de déclenchement du système 24H/24, la transmission téléphonique d'une alarme sera mise en service.
Enfin, un boitier d'arrêt d'urgence avec déclenchement manuel du DEXA à distance sera installé en façade principale du bâtiment

[1] Le Satellite n'est qu'un report du pistolet du distributeur "maître" de l'autre côté du camion. Il n'y a qu'un seul ensemble de mesurage qui est utilisé pour chaque face du distributeur. Certains satellites sont équipés d'un affichage du volume, mais cet affichage n'est qu'un report de l'indicateur du distributeur "maître". Les satellites n'entrent donc pas dans le calcul des débits instantanés de distribution de carburant car la distribution est soit effectuée par le satellite soit par le distributeur.

Rubrique 1432 – Stockage de liquides inflammables

- Stockages liquides inflammables futurs
  - De quatre réservoirs enterrés en double enveloppe avec détecteur de fuite, d'un volume de 240 m^3, se divisant comme suit :

Réservoirs	Compartiments	Volumes (m^3)	Produit	Type de réservoir
N° 1	1.1	45	GO	Double Enveloppe
	1.2	15	SP98	Double Enveloppe
N° 2	2.1	40	SP95-E10	Double Enveloppe
	2.2	20	GO	Double Enveloppe
N° 3	3.1	30	GO	Double Enveloppe
	3.2	30	GO+	Double Enveloppe
N° 4	4.1	45	GO	Double Enveloppe
	4.2	15	Super éthanol	Double Enveloppe
Capacité totale équivalent (m^3)			**38.4**	

En conséquence, au titre de cette rubrique, l'installation relèvera de la déclaration 1432-2b

Rubrique 1435 – Station service

- Le volume équivalent annuel de carburant projetés seront compris entre 3500 et 8000 m^3 équivalent.
- :
  - 1 800 m^3 de LI de 1ère catégorie (Catégorie B),
  - 2 160 m^3 de LI de 2ème catégorie (Catégorie C).

$$V_{éq} = 3\,960\ m^3/an$$

En conséquence, au titre de cette rubrique, l'installation relèvera de l'enregistrement 1435 2.

Distribution de liquides inflammables (pour mémoire)

- Distribution liquides inflammables futur
  - Trois appareils distributeur multi-produits, doubles face et un simple face, et 2 distributeur avec satellite

Distributeur	Emplacement	Produit(s)	Débit (m^3/h)	Libre service non surveillé
N° 1	1	GO PL & SATELLITE	1 x 8 = 8	Non
N° 2	2	GO PL & SATELLITE	1 x 8 = 8	Non
N° 3	3 et 4	SP98/SP95-E10/ super éthanol /GO+/GO	2 x 2.4 = 4.8	Oui
N° 4	5 et 6	SP98/SP95-E10/GO+/GO	2 x 2.4 = 4.8	Oui
N° 5	7 et 8	SP98/SP95-E10/GO+/GO	2 x 2.4 = 4.8	Non
N° 6	9	SP98/SP95-E10/GO+/GO	1 x 2.4 = 2.4	Non

L'exploitation de la station se fait en libre service surveillé et en libre service non surveillé en dehors des heures d'ouverture du site

Rubrique 1412 – Stockage gaz inflammable liquéfié

- Stockage de gaz futur :
  - Une cuve enterre de CPLc d'une capacité de 5 tonnes
  - Pour la vente de gaz bouteilles 2 présentoirs d'une capacité de 260 kg chacun seront présents sur la station

En conséquence, au titre de cette rubrique, l'installation n'est pas classable car inférieur au seuil de 6 tonnes prévu à la rubrique 1412.

Rubrique 1414 – Distribution de gaz inflammable liquéfié

Ditribution de GPLc future : par un d'un distributeur de GPLc simple face pour le remplissage des réservoirs alimentant le moteur des véhicules. Ce poste de distribution fonctionne en libre-service avec surveillance et paiement en boutique.

Cette installation est concernée par la rubrique n°1414-3 sans seuil de classement. Par conséquent, elle est soumise au régime de la déclaration au titre de la rubrique n°1414-3 de la nomenclature des ICPE.

CLASSEMENT FUTUR SUIVANT NOMENCLATURE ICPE

La situation actualisée de la station-service au titre de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement est la suivante :

Rubrique	Désignation	volume	Régime
1412	**Gaz inflammables liquéfiés** *(stockage en réservoirs manufacturés)*, à l'exception de ceux visés explicitement par d'autres rubriques de la nomenclature : Les gaz sont maintenus liquéfiés à une température telle que la pression absolue de vapeur correspondante n'excède pas 1,5 bar (stockages réfrigérés ou cryogéniques) ou sous pression quelle que soit la température 1. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant supérieure ou égale à 200 t 2. La quantité totale susceptible d'être présente dans l'installation étant : a) supérieure ou égale à 50 t.....A b) supérieure à 6 t, mais inférieure à 50 t .....DC	**5,52 T**	**NC**
1414-3	**Gaz inflammables liquéfiés** *(installation de remplissage ou de distribution)* 3. installations de remplissage de réservoirs alimentant des moteurs ou autres appareils d'utilisation comportant des organes de sécurité (jauges et soupapes)	1 face d'appareil distributeur pour remplissage en GPLc des réservoirs de véhicules légers	**3**
1432-2	**Liquides inflammables** *(stockage en réservoirs manufacturés)* 2. stockage de liquides inflammables visés à la rubrique 1430 : a) représentant une capacité équivalente supérieure à 100 m^3.....A b) représentant une capacité équivalente totale supérieure à 10 m^3 mais inférieure ou égale à 100m^3.....DC	**38,4 m^3**	**DC**
1435-2	**Stations-service** : installations, ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs Le volume annuel de carburant (liquides inflammables visés à la rubrique 1430 de la catégorie de référence [coefficient 1] distribué étant : 1. Supérieur à 8 000 m3..... A 2. Supérieur à 3500 m3 mais inférieur à 8 000 3..... E 3. Supérieur à 100 m3 mais inférieur à 3 500 m3 ..... DC	**3 960 m^3**	**E**

(1) A : Régime de l'Autorisation E : Régime d'Enregistrement D : Régime de Déclaration
DC : Régime de Déclaration, avec contrôle périodique NC : Non Classé